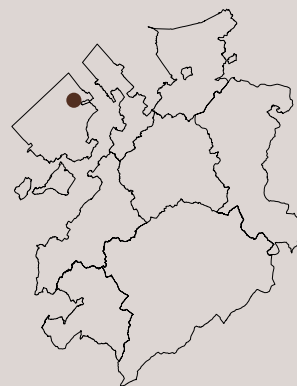




A l'écart des routes de transit, Autavaux possède des qualités de situation peu importantes sur le plateau agricole qui borde la rive sud du lac de Neuchâtel, entre deux ruisseaux. Sa situation est cependant mise en valeur par des environnements bien préservés et de belles percées sur le paysage lacustre. La petite localité agricole est essentiellement organisée le long d'une rue avec quelques embranchements perpendiculaires, qui lui donnent l'apparence d'un « village-tas », même si les façades principales sont toujours orientées au sud-est. Peu évidentes, les qualités spatiales se situent principalement dans le noyau central, plus resserré, ainsi qu'à l'entrée sud du site, marquée par une succession de fermes perpendiculaires à la voirie, précédées d'arbres. Trois maisons d'origine gothique – l'un des ensembles ruraux les plus anciens du district – et quelques fermes du 19^e siècle bien entretenues confèrent enfin au site d'Autavaux certaines qualités historico-architecturales.



Statistiques

Localité d'Autavaux
Bâtiments : 167
Bâtiments protégés : 11

Qualités de situation



Pas de qualités particulières au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



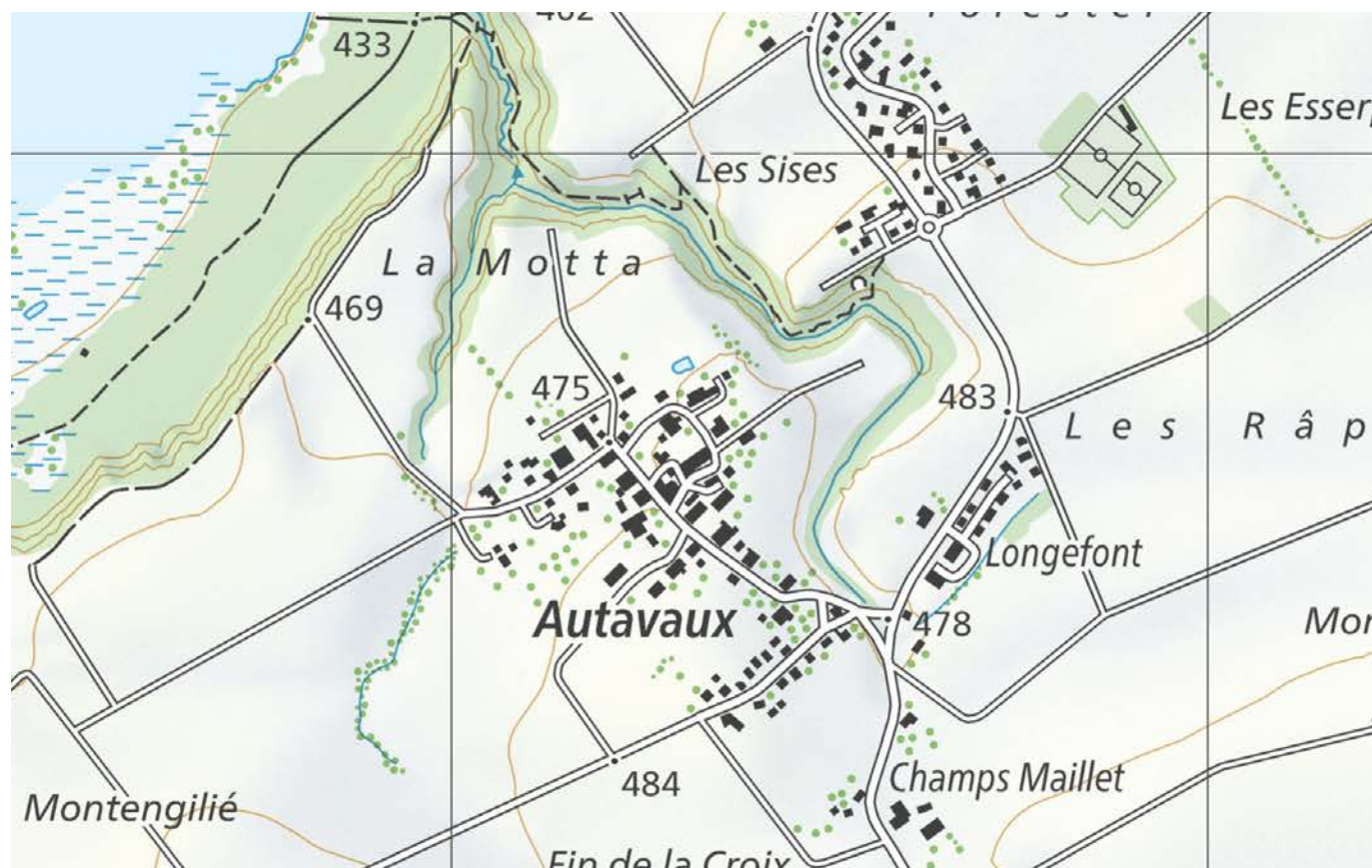
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



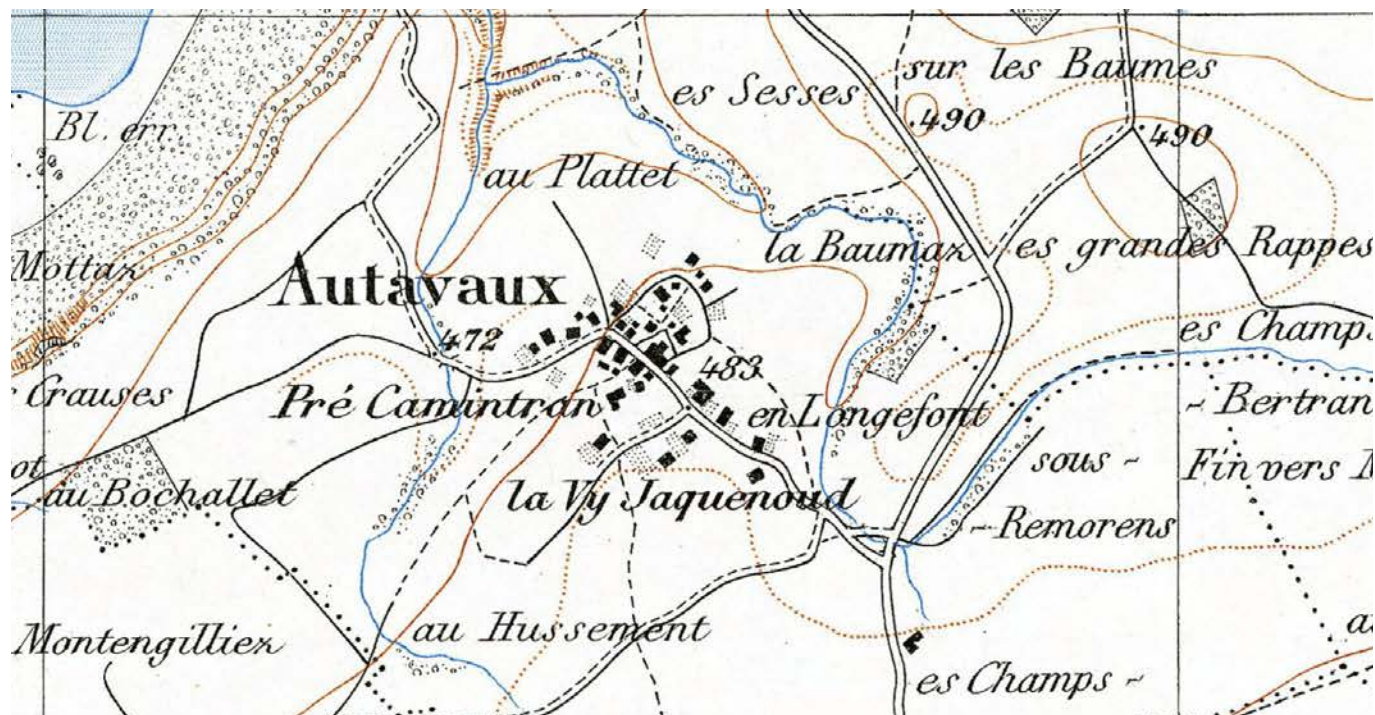
Certaines qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

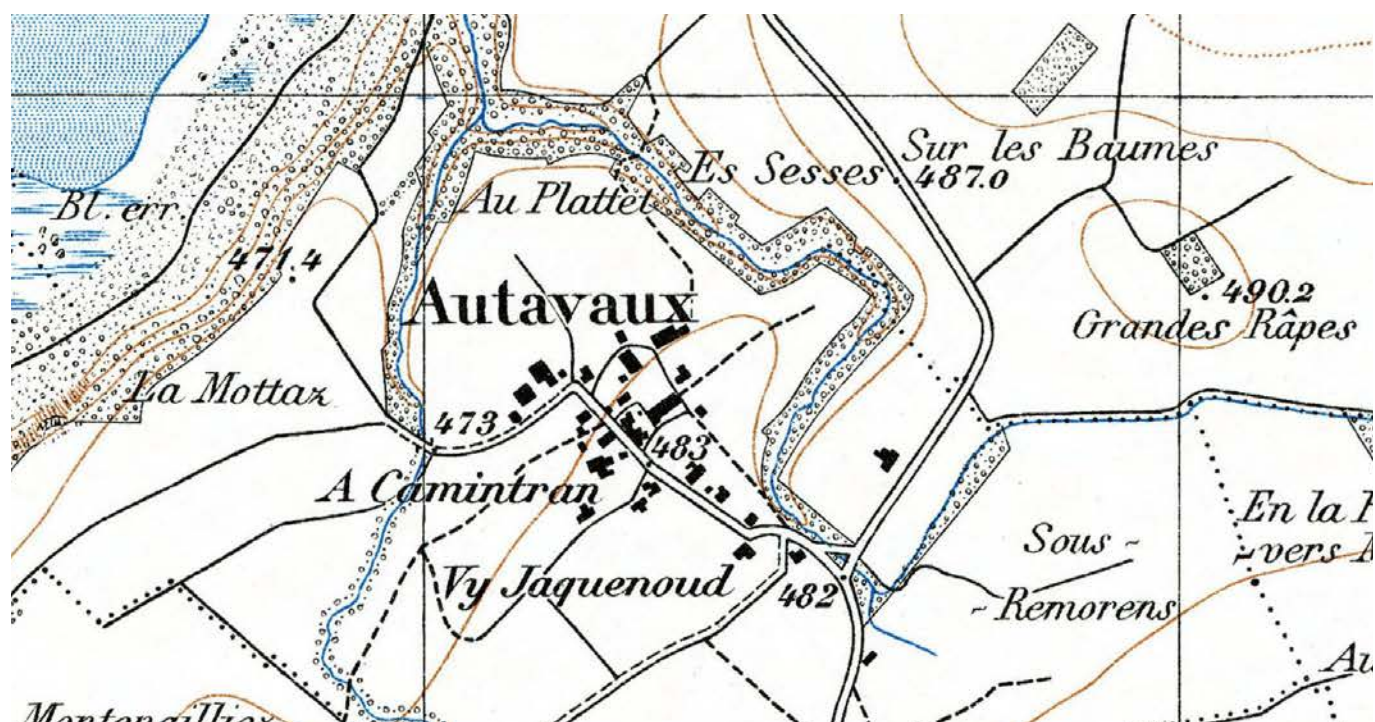


Évolution du site

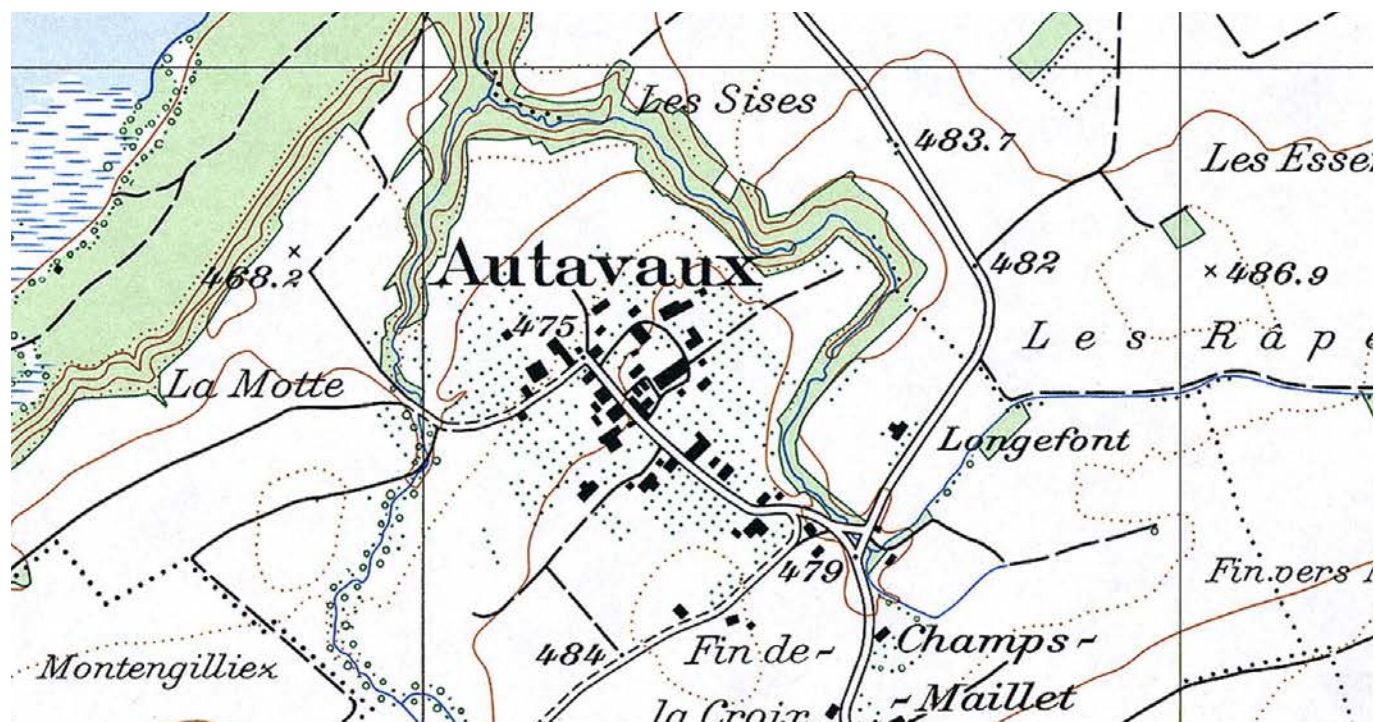
1900



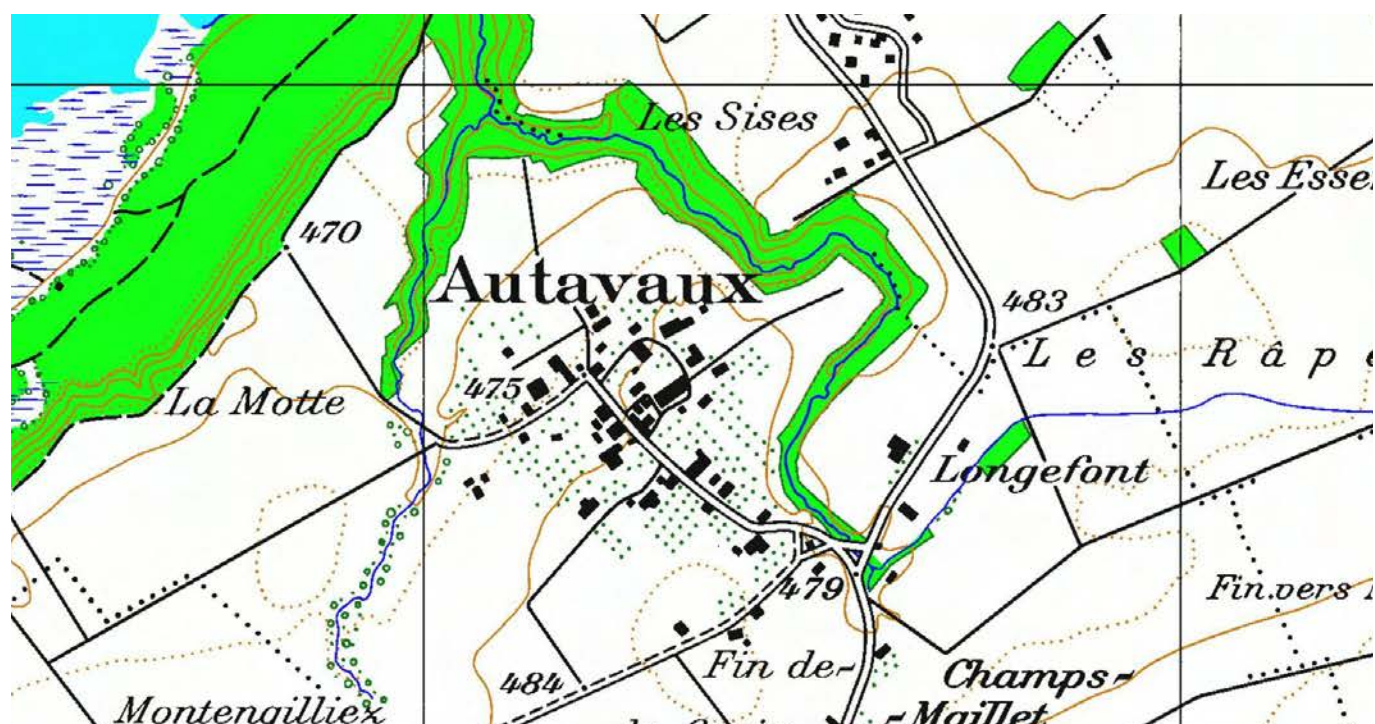
1945



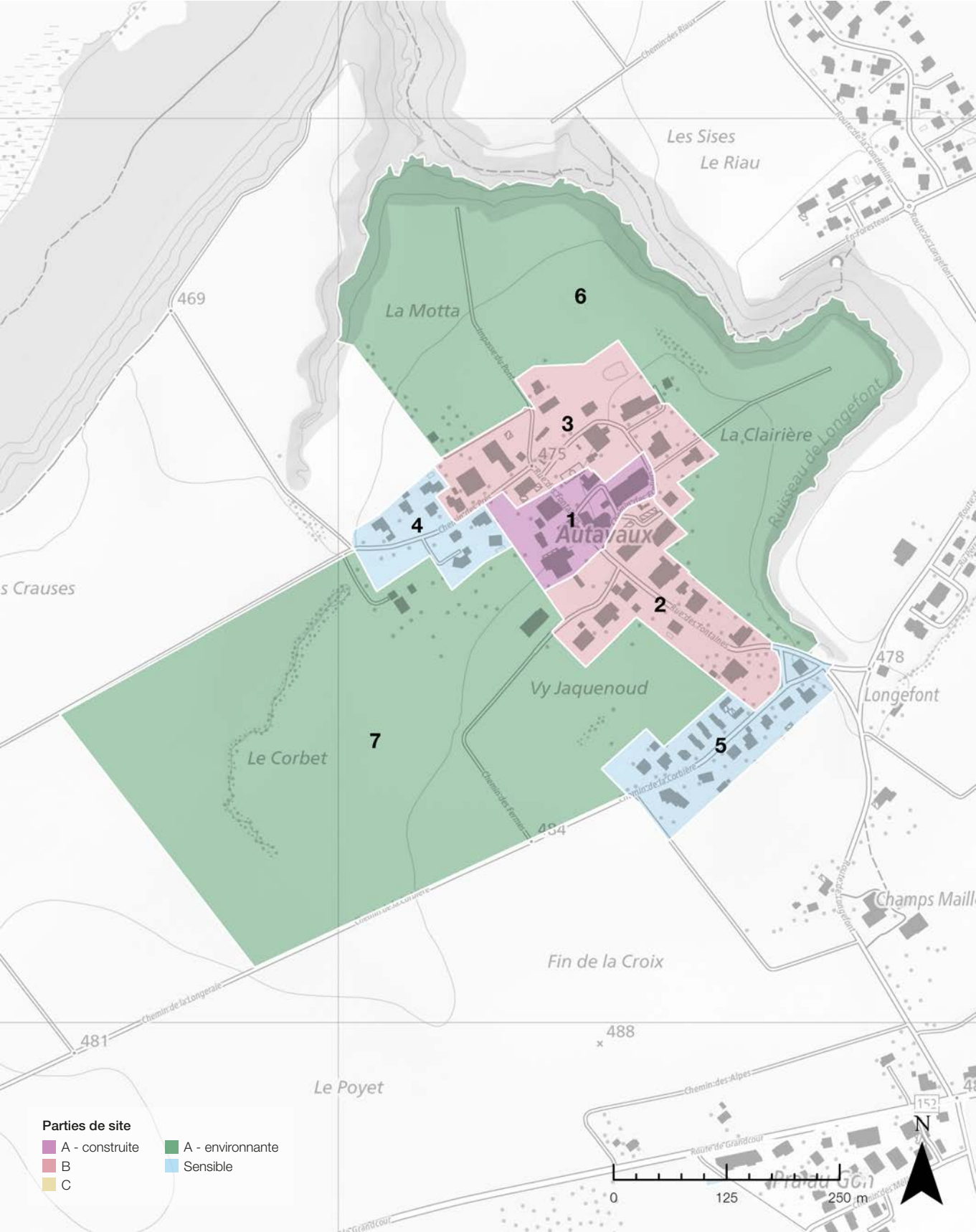
1976



1993



Parties de site



1 Noyau historique. Noyau central, dense et compact, disposé en travers du cheminement principal et caractérisé par un bâti ancien.

Recommandations : on renoncera, lors de rénovations-transformation, à des interventions trop énergiques et on portera un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle.



2 Village sud. Composante de l'agglomération rurale plus lâche, organisée en arêtes de poisson avec fermes du 19^e siècle implantées perpendiculairement à la rue principale.

Recommandations : les jardins, les vergers et les espaces libres structurent l'espace et créent une transition douce entre le bâti et les terres cultivées. Il est donc recommandé de préserver au mieux leur nature et de renoncer à la construction de barrières visuelles sur l'environnement. On devrait également renoncer à l'implantation de nouveaux bâtiments à l'entrée sud de l'agglomération et concentrer les nouvelles constructions dans la zone résidentielle, située à l'écart du noyau historique, afin de préserver l'identité du site, ses vues caractéristiques et les échappées dans l'environnement.



3 Village nord. Composante aval de l'agglomération rurale, lâche et à structure irrégulière, juxtaposant des fermes, des bâtiments agricoles et des maisons paysannes.

Recommandations : en cas de nouvelles implantations, il est conseillé de veiller à ce que leur volumétrie soit adaptée et se substitue à l'existant.



4 Village ouest. Bref appendice résidentiel à l'ouest de l'agglomération, formé dès les années 1980 sur d'anciens vergers, selon une implantation peu rigoureuse.

Recommandations : en cas de nouvelles implantations, il est recommandé de prendre en compte les vues depuis le site en adoptant des teintes discrètes et naturelles.

Partie de site sensible



5 Fin de la Croix. Lotissement résidentiel formant une bande de terrain en amont de l'agglomération rurale. Architecture pavillonnaire traditionnelle et villas-cubes, dès les années 1980.

Recommandations : en cas de nouvelles implantations, il est recommandé de prendre en compte les vues depuis le site en adoptant des teintes discrètes et naturelles.

Partie de site sensible



6 Prés sous la ville. Terres agricoles dégageant la silhouette de l'agglomération au nord et à l'est.

Recommandations : en cas de nouvelles implantations dans ce secteur, on veillera à conserver un bon dialogue visuel entre le centre du village et les percées vers l'environnement.

Objectif de sauvegarde



7 Vy Jaquenoud. Verger à l'ouest de l'agglomération villageoise. Cet espace bien préservé permet de belles percées dans l'environnement.

Recommandations : en cas de nouvelles implantations dans ce secteur, on veillera à conserver un bon dialogue visuel entre le centre du village et les percées vers l'environnement.

Objectif de sauvegarde



Éléments structurants du site



2.2 Ferme



1.3 Maison paysanne



1.2 Maison paysanne





1.4 Maison paysanne



1.1 Maison d'école



2.1 Ferme du « Champ du Pommier »

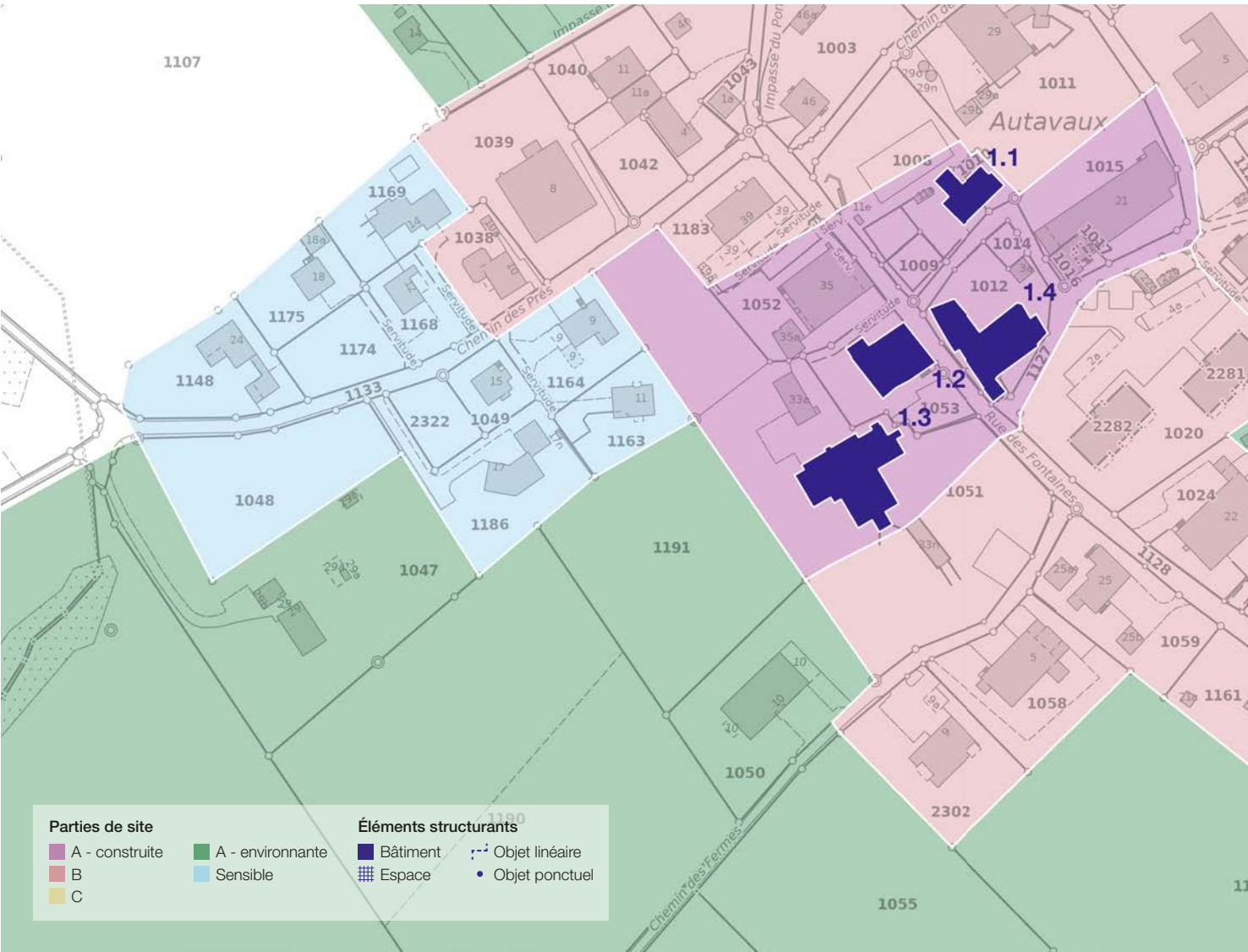


Éléments structurants du site



1.1 Maison d'école, datée 1857, avec fromagerie contiguë, datée 1862. Surélévation et unification du comble, peu avant 1954.

1.2 Maison paysanne, propriété en 1818 de la famille Sansonnens. Logis gothique tardif avec baies à linteaux en arc infléchi et baies géminées à linteau en accolade, 1^{er} moitié 16^{ème} siècle (?). Au centre du site construit, avec façade pignon en bordure de chaussée.

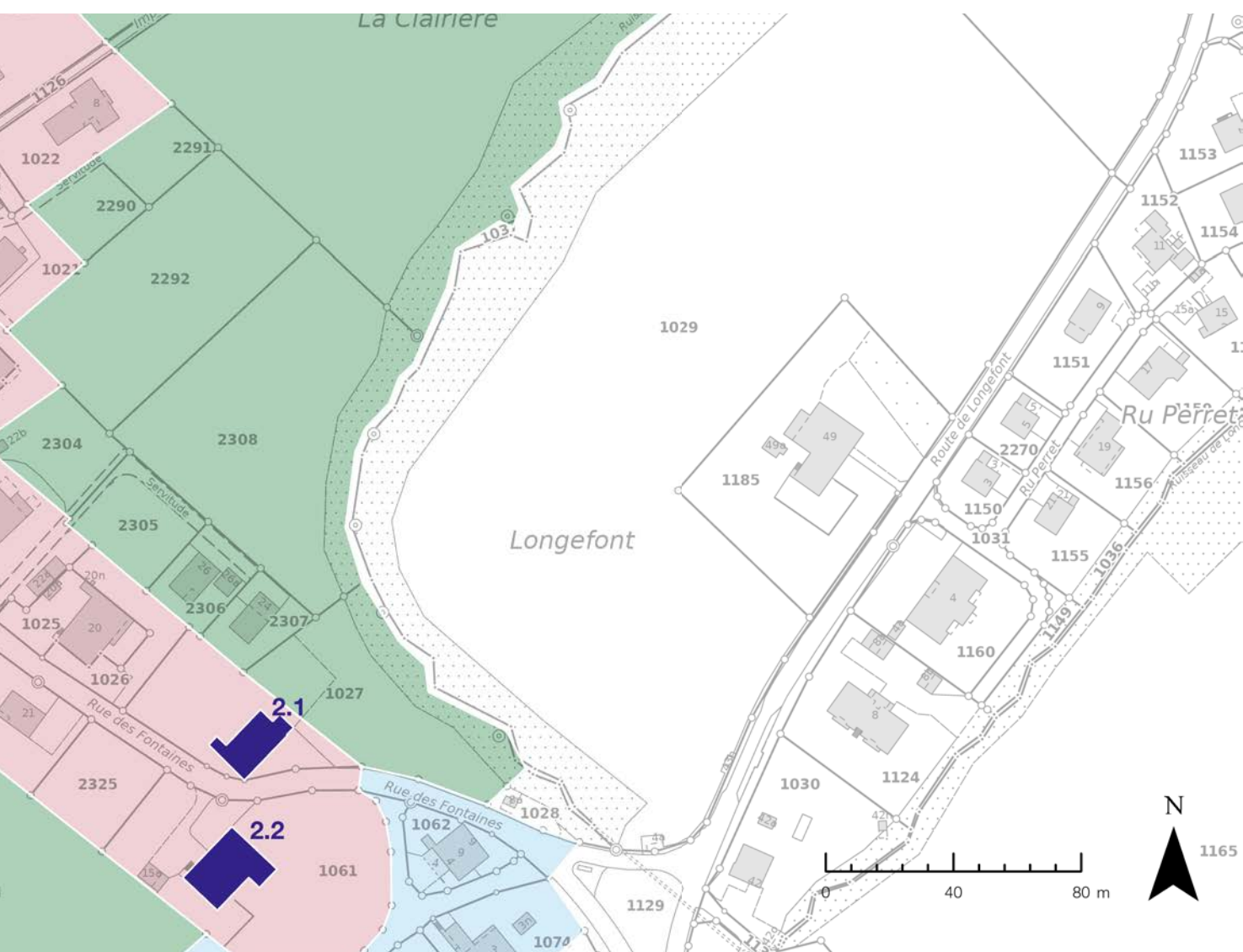


1.3 Maison paysanne, propriété de la famille Marmy en 1818. Logis très transformé avec restes d'éléments gothique tardif, 1^{re} moitié 16^e siècle. Limite la cellule centrale en contrehaute, à l'ouest.

1.4 Maison paysanne, à propriété multiple, agglomérant trois corps de bâtiments sur un plan en T. L'un des plus anciens ensembles ruraux du canton avec vestiges d'une porte à linteau sur coussinets, 15^e siècle (?), et de baies géminées de tradition gothique. Au centre de la composante principale.

2.1 Ferme du «Champ du Pommier», années 1800
probablement, propriété de la famille Baudin en 1818.
Construction mixte sous une toiture de tuiles plates,
précédée d'une esplanade de galets flanquée d'un arbre.
Marque l'entrée dans le site depuis le sud, à l'angle d'un
léger virage.

2.2 Ferme, 1863-1875, pour Pierre Sansonnens, en
construction mixte. Marque l'entrée dans le site depuis
le sud.



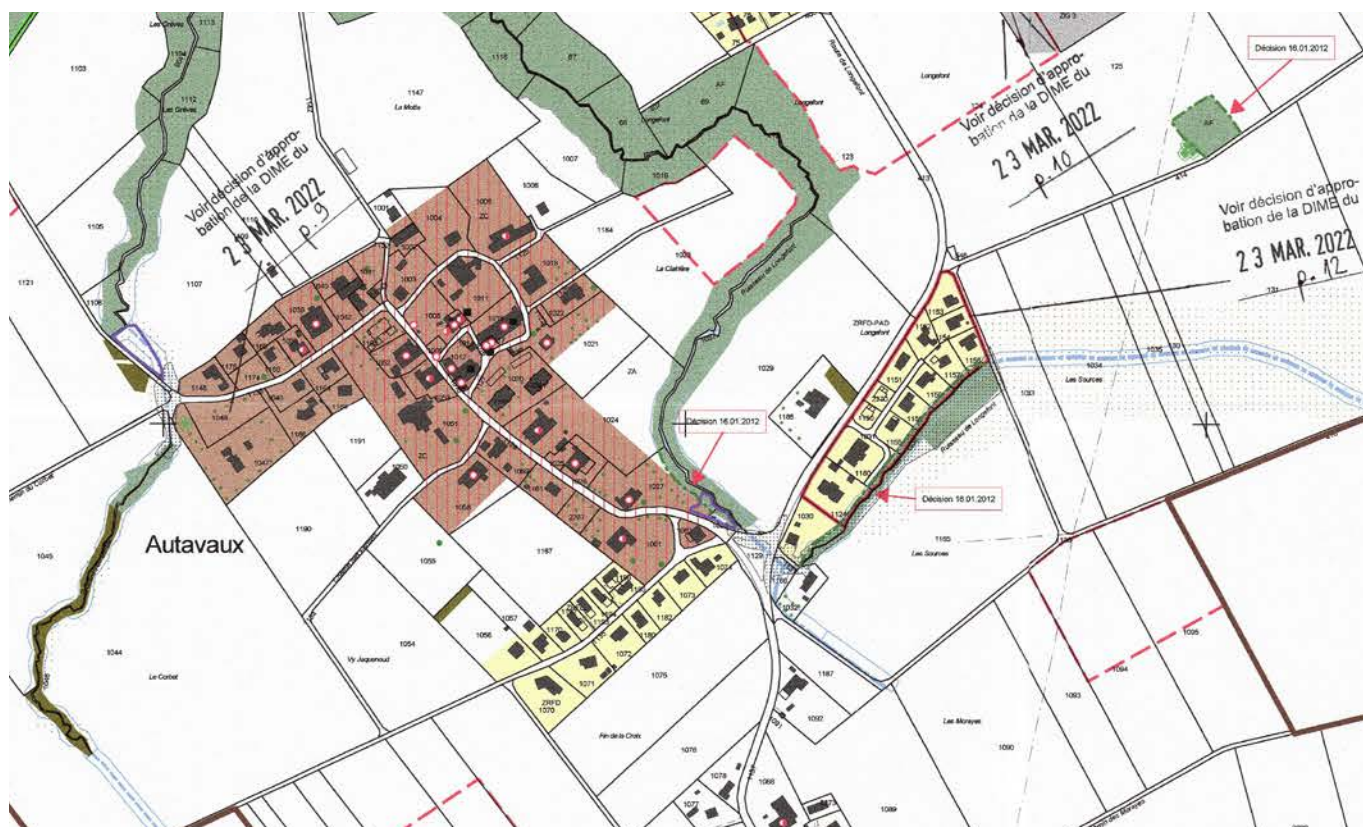
11/11/2016

Le plan directeur communal ne prévoit pas d'extension de la zone à bâtir. Aucun conflit n'est à relever.



Plan d'affectation des zones

La zone du centre du village d'Autavaux correspond au relevé SCRoL. Cette zone est pourvue d'un secteur à prescription particulière, qui lui assure un développement harmonieux. Aucun conflit n'est à relever.



Notes



SCRoL

L'inventaire cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRoL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRoL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fonds documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel inventaire vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRoL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

L'inventaire SCRoL recense les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités



Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.



Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.



Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde



Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.



Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.



Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.



Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.



Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités



Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.



Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.



Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.



Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.



Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.



Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Novembre 2025

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA